

BACCALAURÉAT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)

La série ES est centrée sur l'enseignement des sciences économiques et sociales, qui permet aux élèves de s'approprier progressivement les concepts, les méthodes et les problématiques essentiels de trois sciences sociales : les sciences économiques, la sociologie et les sciences politiques.

La **terminale ES**, propose des enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques ou d'économie approfondie. La spécialisation en mathématiques est conservée. Comme en série L, l'enseignement d'histoire-géographie est tourné vers les méthodes et les outils d'analyse.

Épreuves obligatoires

Épreuves anticipées

Intitulé de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
1. Français	2	écrite	4 heures
2. Français	2	orale	20 minutes
3. Sciences	2	écrite	1 heure 30 minutes
TPE (travaux personnels encadrés)	2 (1)	orale	30 minutes pour un groupe de 3 candidats

Épreuves terminales

Intitulé de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
4. Histoire et géographie	5	écrite	4 heures
5. Mathématiques	5 ou 5+2 (2)	écrite	3 heures
6. Sciences économiques et sociales	7 ou 7+2 (2)	écrite	4 heures ou 4 heures+ 1heure
7. Langue vivante 1	3	écrite et orale (3)	3 heures
8. Langue vivante 2	2	écrite et orale (3)	2 heures
9. Philosophie	4	écrite	4 heures
10.Éducation physique et sportive	2	CCF (contrôle en cours de formation)	
Épreuve de spécialité (une au choix du candidat)			
Économie approfondie	2	écrite	1 heure
ou Mathématiques	2	écrite	intégrée à l'épreuve n°5
ou Sciences sociales et politiques	2	écrite	1 heure
Autre type d'épreuve			
Éducation physique et sportive de complément (4)	2	CCF (contrôle en cours de formation)	

Épreuves facultatives

Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum (5)

Intitulé de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée
Langue vivante étrangère 3 (étrangère ou régionale)	orale ou écrite (selon la langue)	20 minutes ou 2 heures
Langue des signes française	orale	20 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : latin	orale	15 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : grec	orale	15 minutes
Éducation physique et sportive	CCF (contrôle en cours de formation)	
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre	orale	30 minutes
Musique	orale	40 minutes

Notes :

- (1) : seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.
- (2) : lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.
- (3) : l'évaluation orale est effectuée en cours d'année.
- (4) : épreuve obligatoire pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire.
- (5) : seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3.